



**Attribution de logements : le plus grand nombre doit aller aux Nanterriens !**

**Rassemblement mardi 21 novembre à 16h sur le parvis de la U Arena Nanterre direction la Grande Arche**

Dans le cadre de la loi Égalité et Citoyenneté du 27 janvier 2017, l'État a repris aux villes la gestion du contingent préfectoral d'attribution de logements HLM pour le consacrer aux publics reconnus prioritaires de toute l'Île-de-France.

La manière dont est appliquée cette loi dans les Hauts-de-Seine est profondément injuste. Ce sont en effet les quatre villes qui comptent plus de 50% de logements HLM (Bagneux, Gennevilliers, Nanterre, Villeneuve-la-Garenne) qui sont les plus mises à contribution, alors que 22 villes du département ne respectent pas la loi imposant un minimum de 25% de logements HLM dans chaque commune.

Concrètement, la Ville de Nanterre perd l'attribution de 250 logements, dont une partie sera attribuée à des demandeurs reconnus prioritaires mais issus d'autres villes. Sur le seul mois de septembre, 9 logements qui auraient dû être attribués à des Nanterriens ont été attribués à des demandeurs d'autres communes par l'office municipal et départemental.

Alors que ces dernières années, 70% des logements sociaux de Nanterre étaient attribués à des Nanterriens, avec l'application de cette loi, ce taux risque de chuter brutalement sous les 50%. Par conséquent, les demandeurs Nanterriens risquent de voir leur délais d'attente, déjà longs, s'allonger de plusieurs années.

En clair, si rien ne change, plus de 50 % des logements disponibles à Nanterre seront attribués à des demandeurs extérieurs à Nanterre.

**Ce n'est pas acceptable !**

En imposant à Nanterre le relogement de demandeurs venant de communes qui ne respectent pas la loi des 25 % minimum de logements sociaux, cela revient à encourager ces communes à poursuivre leur politique de ségrégation.

**C'est intolérable !**

La principale conséquence de cette situation sera d'allonger de plusieurs années les délais d'attente des Nanterriens.

**Nous refusons de participer à une telle injustice.**

Nanterre a fait le choix historique de construire des logements pour tous ses habitants. L'État doit respecter cet engagement. Nous demandons que l'application de la loi s'effectue dans le cadre d'un accord entre l'État et la ville de Nanterre, en priorisant les demandeurs Nanterriens.

**Pour porter cette exigence, la municipalité de Nanterre vous appelle à participer à un rassemblement :**

**Mardi 21 novembre, à partir de 16h30**

Au pied de la Grande Arche de la Défense  
Sous les fenêtres du Ministère du Logement

Rendez-vous à 16 h sur le parvis de la U Arena Nanterre pour se rendre en cortège jusqu'à l'Arche de La Défense

